

Gouvernance

TERRITORIA OR

Département du Loiret La cartographie des projets du mandat 2015-2021
--

1. Votre innovation en une phrase.

La cartographie des projets permet de géo-localiser et suivre l'avancement des projets inscrits au projet de mandat « Loiret 2015- 2021 » de manière simple et intuitive grâce à un reporting directement alimenté par les chefs de projets du Département.

2. Mots clés :

projet, transparence, communication, territoire, proximité.

3. Le besoin

La mise en place de la cartographie des projets s'inscrit dans le cadre de la démarche de transparence engagée par le Département sur ses actions. Elle traduit une réelle volonté de partage de l'information avec les Loirétains et les partenaires de la collectivité sur les projets conduits sur le territoire et de leur état d'avancement.

4. Les objectifs

Mettre en place un outil pour un suivi au fil de l'eau des projets issus du projet de mandat. Adopter une communication axée sur la structuration du projet de mandat et basée sur une représentation géographique du Loiret et de son découpage cantonal.

5. La description de l'innovation

Qui (la commande, les acteurs, les partenaires) : les élus et la direction générale

Pour qui (les bénéficiaires ou destinataires) : la cartographie est accessible à tous les Loirétains et les partenaires via le site internet du Département « loiret.fr ». Elle fait également l'objet d'une diffusion large en interne avec la mise en place d'un espace dédié sur l'intranet de la collectivité, la mise à disposition d'un pupitre tactile à l'Hôtel du Département, ainsi qu'un déploiement sur les tablettes des élus et de la direction générale. Le pupitre tactile est mobile et peut se déplacer dans les différentes sites et manifestations organisées par le Département.

Quoi (description de l'initiative « en action ») :

- Mise en place d'un suivi des projets du mandat 2015-2021 s'appuyant sur le logiciel de gestion de projets NQI Orchestra alimenté par les chefs de projets et permettant un accès direct et en temps réel aux informations des projets (contexte, objectifs, acteurs, canton(s) concerné(s), planning...) ainsi qu'au suivi de l'avancement des projets (réalisations, difficultés rencontrées, prochaines étapes. Ce dispositif de suivi est également complété par la tenue de revues de projets spécifiques.
- Création d'une application web cartographique multi-plateforme (PC, Tablette, Smartphone) dont l'ergonomie intuitive permet une navigation à plusieurs entrées pour découvrir et suivre l'état d'avancement de l'action départementale.
- Déploiement de la cartographie sur les différents supports de restitution internes (intranet, tablettes, pupitre tactile) et externes (internet).

Quand : de mai 2016 à juin 2017.

6. Les moyens humains et financiers

Les moyens humains : le projet a été réalisé intégralement en interne.

Cette cartographie des projets de mandats est le fruit d'une véritable co-construction qui a nécessité la mobilisation de ressources au sein de :

- la direction des systèmes d'informations et de l'innovation : SIG, service dématérialisation et modernisation, service qualité et relation client (39 jours) ;
- la direction de la communication : service information et relation presse, service numérique et relation citoyenne (2 jours) ;
- La direction de l'ingénierie et des infrastructures : Observatoire de la route (2 jours) ;
- la direction générale : équipe dédiée au suivi du projet de mandat (un chargé de mission et un apprenti).

Le projet n'a pas nécessité d'investissement logiciel spécifique puisqu'il s'appuie intégralement sur des outils informatiques existant déjà au sein de la collectivité (Gestion de projets NQI Orchestra, Système d'information géographique ESRI, site internet et site intranet K-Portal.) La démarche s'appuie sur une véritable optimisation des outils internes au bénéfice des usagers et de leur parfaite information.

7. L'évaluation de l'innovation

Impact (personnes concernées, gains et/ou économies éventuelles, etc.) :

Cette innovation facilite l'accès à l'information sur les projets conduits par le département pour l'ensemble des habitants du Loiret et les partenaires de la collectivité. Sous l'angle Département numérique, il s'agit de la première brique d'appropriation de la république numérique à l'échelon Départemental.

Il constitue un support de communication innovant pour la collectivité en plaçant les citoyens au cœur de l'information des projets grâce à un support de restitution simple et intuitif.

Potentiel de diffusion et de répliation : l'innovation pourrait être déployée auprès de toutes les collectivités disposant d'un suivi de projets structuré et d'un système d'information géographique ad hoc. Il est possible de solliciter un transfert de compétences du Département sur l'expertise acquise sur le développement d'application web avec une plateforme ESRI.

Bilan, suivi, projet d'évolution :

Un suivi des statistiques de consultations permettra de mesurer l'intérêt des usagers pour l'action départementale et la transparence de la vie politique dans lequel s'inscrit cet outil. La cartographie sera enrichie progressivement avec d'autres contenus, tels que des photos, des vidéos, des interviews et des reportages. La cartographie fera également l'objet d'une diffusion complémentaire spécifique à l'attention des partenaires au travers d'une newsletter.